

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Filière forêt-bois : optimiser les recettes et créer de nouveaux emplois

G.R.M
Libreville/Gabon

Le processus d'élaboration du projet de loi de finances (LFP) 2022 se poursuit depuis le 5 août dernier. Devant le ministre du Budget et des Comptes publics, Sosthène Ossoungou Ndibangoye, défilent ses collègues des autres départements ministériels pour des échanges stratégiques avant la présentation et l'examen en profondeur des dossiers prioritaires.

Les ministres Lee White (Eaux, Forêts, Mer, Plan climat et Plan d'affectation des terres) et Vincent de Paul Massassa (Pétrole, Gaz et Mines) n'ont pas dérogé à la règle. Chacun est venu présenter et défendre les grandes lignes qu'il souhaite voir prises en compte dans le budget de l'État l'année prochaine, dans le cadre du Plan d'accélération de la transformation (PAT). Lee White a ainsi souligné que "la



Une usine de bois à Owendo.

priorité de son département est de gérer durablement la forêt et de pousser la transformation locale du bois vers le deuxième segment pour, in fine, améliorer la fiscalité, les recettes issues de la filière forêt-bois. Mais aussi

augmenter le nombre d'emplois créés".

La gestion et la valorisation des parcs nationaux et autres aires protégées sont les sujets défendus par le membre du gouvernement. Tout comme la lutte contre les

changements climatiques et, bien sûr, la question du conflit homme-faune. Un volet pour lequel Lee White a évoqué la probabilité de la mise en place d'un Fonds de solidarité au bénéfice des personnes victimes

des pachydermes, à travers la destruction de leurs plantations ou le décès de proches. Tout en prenant d'autres mesures pour atténuer cette problématique par l'édification de barrières électriques.

Le clin d'œil de *Lybek*



Assurances : un premier trimestre en repli

MSM
Libreville/Gabon

Le secteur des assurances a enregistré des résultats contrastés au 1er trimestre 2021.

Selon le ministère de l'Économie, le chiffre d'affaires a chuté (-13,6 %) pour s'établir à 31,40 milliards de FCFA contre 36,36 milliards FCFA à la même période en 2020. Cette diminution s'explique par l'absence de dynamisme de la branche Non Vie. En effet, le chiffre d'affaires de ladite branche s'est tassé de 18,9 % pour se situer à 25,88 milliards de FCFA au premier trimestre 2021 contre 31,91 milliards FCFA au premier trimestre 2020. Ce résultat est corrélé à la baisse de volume des primes sur les segments " Incendie " (-30,4 % à



Photo: JOE MANIANGA

AXA et ses concurrents Assinco et le groupe Saham se sont partagés 70% du chiffre d'affaires du secteur au cours du 1er trimestre 2021.

6,21 milliards), " Responsabilité Civile " (-32,5 % à 1,8 milliard FCFA) et " Automobile " (-17,6 % à 6,05 milliards de FCFA). Cette branche a généré 82 % de l'encours des primes du

secteur.

En termes de parts de marché, les sociétés Assinco, Axa, et le groupe Saham se répartissent 70 % du chiffre d'affaires du secteur sur la période sous revue.